

Fonds pour
le journalisme

Une enquête réalisée
avec le soutien du Fonds
pour le journalisme

ENQUÊTE

Loup, y es-tu ?

Depuis son retour en Wallonie en 2017, le loup a son lot d'admirateurs et de détracteurs. Dans ce dossier, le côté émotionnel prime souvent le factuel: c'est précisément sur ces faits que Tchak a enquêté, en trois chapitres.

Le premier, «Autopsie d'une scène du crime», suit les traces d'un pisteur de loups, à travers l'étude des indices de sa présence et le récit des violentes attaques subies par Michael Rood, un éleveur situé sur le territoire des meutes. Mais si le loup constitue bel et bien une pression pour l'élevage, il n'est pas toujours aussi coupable qu'on ne le pense.

Le second, «Pour les éleveurs, le goutte d'eau qui fait déborder le vase», explore le sujet au-delà de l'arbre qui cache la forêt: la charge que représente le loup vient surtout s'ajouter à une liste de contraintes et de difficultés auxquelles le métier fait face au quotidien.

Enfin, le troisième, «Un bouc émissaire idéal en année électorale», interroge la factualité européenne du prédateur, dont le statut de protection stricte est remis en question. Et si, en cette année électorale, le loup était l'instrument idéal du populisme? Pourtant, côté wallon, le bilan est positif.

Fonds pour
le journalisme

Une enquête réalisée
avec le soutien du Fonds
pour le journalisme

ENQUÊTE

Loup, y es-tu ?

Depuis son retour en Wallonie en 2017, le loup a son lot d'admirateurs et de détracteurs. Dans ce dossier, le côté émotionnel prime souvent le factuel: c'est précisément sur ces faits que Tchak a enquêté, en trois chapitres.

Le premier, «Autopsie d'une scène du crime», suit les traces d'un pisteur de loups, à travers l'étude des indices de sa présence et le récit des violentes attaques subies par Michaël Rood, un éleveur situé sur le territoire des meutes. Mais si le loup constitue bel et bien une pression pour l'élevage, il n'est pas toujours aussi coupable qu'on ne le pense.

Le second, «Pour les éleveurs, la goutte d'eau qui fait déborder le vase», explore le sujet au-delà de l'arbre qui cache la forêt: la charge que représente le loup vient surtout s'ajouter à une liste de contraintes et de difficultés auxquelles le métier fait face au quotidien.

Enfin, le troisième, «Un bouc émissaire idéal en année électorale», interroge l'actualité européenne du prédateur, dont le statut de protection stricte est remis en question. Et si, en cette année électorale, le loup était l'instrument idéal du populisme? Pourtant, côté wallon, le bilan est positif.

En préambule

Un reflet de notre société



Paul Labourie | Journaliste

Pour un jeune urbain peu habitué aux campagnes wallonnes, passer un hiver à enquêter sur le retour du loup, c'est déjà l'occasion de voir du pays. Découvrir des forêts peu empruntées du public, prendre le temps de capter une ambiance, une atmosphère. C'est aussi l'occasion de demander aux principaux intéressés de partager un bout de leur réalité, et chercher à comprendre le maillage qui peut se tisser autour d'un fil rouge quasiment invisible, à savoir trois meutes de loups de retour dans les Hautes-Fagnes.

Si plusieurs sources rencontrées m'ont régulièrement invité à considérer le loup pour ce qu'il était - «un loup, ce n'est bien ni mal, c'est un loup, tout simplement» - force est de constater que le monde sagite derrière lui et qu'en tant que journaliste, nous faisons certainement partie de cette agitation.

Cependant, l'animal en lui-même n'est peut-être pas la cause de tous ces troubles: tantôt admiré, tantôt diabolisé, il constitue un enjeu politique et économique avec lequel composer. En déroulant le long fil de la piste du loup, c'est un véritable reflet de nos sociétés et de nos modes de cohabitation qui s'offre à nous.



Au cœur de la Zone de Présence Permanente, Thibault Herrin relève les indices de présence du loup. © Paul Labourie

Autopsie d'une scène de crime

Qu'ils soient installés en meutes ou ponctuellement passagers sur le territoire, la présence des loups en Wallonie impacte directement l'élevage ovin, première victime du retour du grand prédateur. Les attaques sont violentes et la pression est bien présente. Mais les coupables sont-ils toujours ceux auxquels on croit? Entre les témoignages des éleveurs et le suivi scientifique de l'espèce, un inspecteur pas comme les autres vient mener l'enquête.

Paul Labourie | Journaliste

Alors qu'un cri puissant et rauque brise le silence de sa traversée, Thibault Herrin interrompt sa marche. Ses yeux scrutent la cime d'un bosquet. « Ça, c'est un grand corbeau ». Ce matin, cet enquêteur un peu particulier arpente les Hautes-Fagnes, à l'Est du pays. Les bottes en caoutchouc couinent et s'enfoncent dans la tourbe jusqu'aux mollets, rendant la foulée

laborieuse, parfois claudicante. Le chemin emprunté se trouve hors des sentiers, dans une zone interdite au public. À tour de rôle, vent et bruine fouettent les visages qui peinent à capturer les quelques rayons de soleil perçant la brume. Au sortir de l'hiver et dans ces conditions, une marche de dix kilomètres demande aisément quatre heures d'effort. [...]

L'homme a la démarche assurée, il a l'habitude. Comme quasiment toutes les semaines, il s'engage sur la piste des loups installés en Wallonie. Son but : récolter des indices de présence du grand prédateur. Dix minutes plus tôt, à deux cents mètres à peine de la camionnette floquée du logo du Service Public de Wallonie (SPW), un premier arrêt s'est imposé : « un loup est passé par là ». Une crotte fraîche au milieu des herbes hautes en témoigne. L'œil avisé la reconnaît à sa taille – plus de quinze centimètres et un diamètre supérieur à trois centimètres – et à sa composition : ici, de longs poils épais et des morceaux d'os de la taille d'une pièce de vingt centimes. « Celle-ci n'est plus très fraîche, mais fodeur est aussi très reconnaissable », explique le pisteur.

Il poursuit : « Notre but avec la collecte, c'est d'identifier les individus pour pouvoir suivre l'évolution des meutes et des portées, et d'établir des études de régime alimentaire ». La semaine dernière, il en a trouvé deux sur cette même piste. Aujourd'hui, il en verra une bonne quinzaine, dont certaines partiront directement pour analyse, au Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA) du SPW.

En reprenant sa marche, Thibault Herrin scrute les environs avec attention, observe l'horizon à travers ses jumelles, étudie les potentiels chemins de passage du loup selon le tassement des herbes de la plaine et les empreintes dans la boue. « En plein hiver, c'est plus simple : il suffit de suivre les traces du loup dans la neige, qui forment une ligne droite et harmonieuse. On ne peut pas se tromper. » Véritable puits de science, il reconnaît chaque plante, chaque oiseau, chaque lieu-dit. Au détour d'un buisson, il surprend un couple de grenouilles en plein accouplement, puis reprend sa marche : « Ne les dérangeons pas plus, elles sont occupées ».



Thibault Herrin, responsable du suivi en Zone de Présence Permanente (DEMNA) © Paul Labourie

À mesure qu'il s'enfonce dans les Fagnes, sa voix se fait de plus en plus basse, jusqu'à intimider le silence. Les loups ne sont peut-être plus très loin, « certainement en train de se reposer ». La piste mène au pied d'un arbre. Au milieu des branches dégarnies, un piège photo capture chaque mouvement dont il est témoin. Le spécialiste n'a pas besoin de faire défiler les clichés longtemps : un loup est passé à deux heures du matin, ombre furtive aux yeux brillants dans la nuit. « Le voilà », sourit-il.

Un régime alimentaire composé à 97% de proies sauvages

Thibault Herrin est responsable du suivi du loup dans la Zone de Présence Permanente (ZPP). Celle-ci délimite le territoire des trois meutes wallonnes, soit une vingtaine d'individus, qui ont élu domicile dans les plaines et les massifs forestiers des Hautes-Fagnes. Cette zone est une création du Réseau Loup, le groupe de travail et d'étude organisé autour du retour naturel des loups en Wallonie. Outre les objectifs de suivi et de protection de l'espèce, la ZPP permet aussi d'accompagner les éleveurs, principalement ovins, directement impactés par le retour du prédateur. Ici, en complément des indemnités en cas d'attaque sur le bétail, la mise en place de moyens de protection est partiellement couverte par des subventions du Réseau Loup.



© DNF Wallonie

Les patrouilles régulières de Thibault Herrin, des agents du DEMNA et du Département de la Nature et des Forêts (DNF) permettent de quadriller les 60.000 hectares de la ZPP à la recherche des fameux indices de présence : crottes, empreintes, poils, carcasses de gibier... et observations visuelles, avec l'appui de cinquante pièges photo disséminés sur près de deux cents emplacements éventuels. « Ils nous servent à observer les mouvements des meutes et identifier les louveteaux de l'année, mais nous permettent aussi de voir le passage des biches ou des chevreuils, qui s'arrêtent parfois boire dans des points d'eau. Même si on en est régulièrement témoins, ce genre de spectacle garde son charme », confie l'enquêteur.

Au total, ce sont près de mille indices de présence qui sont récoltés chaque année dans la ZPP, signalés en temps réel à l'aide d'une balise GPS et encodés dans les bureaux après analyse. Tous ne sont pas rendus publics sur le site du Réseau Loup : « On ne souhaite pas que les

gens s'approchent trop près des meutes, car cela pourrait les déranger ou créer une forme de tourisme du loup. Mais d'un autre côté, de nombreux indices nous parviennent aussi par les observations des promeneurs », souligne le spécialiste. Lui, il a vu les loups de ses yeux. La dernière fois, il s'appuyait sur le rebord du coffre pour enfiler ses bottes : « Derrière le pare-brise, j'ai vu le couple d'adultes sortir du bosquet et traverser tranquillement le chemin, à deux cents mètres. Ça, c'était un gros coup de chance ».

Ces deux loups aperçus sur le chemin, ce sont Akéla et Maxima (celle-ci a été retrouvée morte en mars 2024), les premiers installés en Wallonie, respectivement en 2018 et 2020. Avec la naissance de leur portée en 2021, ils ont constitué la première meute des Hautes-Fagnes. À partir de la collecte d'excréments sur la période 2021-2022, une étude du DEMNA a pu établir le régime alimentaire de la meute, composé à 97% de proies sauvages, principalement de

cerfs. Les 3% restants concernent les proies domestiques, quasi exclusivement des moutons et des brebis. Si les résultats de l'étude ne peuvent être généralisés à l'ensemble de l'espèce, elle a surtout permis de considérer cette première meute installée comme non problématique pour les activités d'élevage. « 3%, ça représente peu à l'échelle d'un régime alimentaire. Mais ces attaques, elles sont évidemment très dures pour les éleveurs », reconnaît Thibault Herrin.

36 moutons tués sur trois attaques

À une quinzaine de kilomètres de là, vit un de ses informateurs. Au cœur du village de Jalhay, Michael Rood gère l'exploitation familiale lancée par son père. Parcs et jardins, architecture paysagiste et culture de sapins de Noël, avec une particularité : au milieu de farche de Noël qui constituent ses terres, où cohabitent entre autres vaches Highlands, autruches et alpagas, un cheptel de moutons assure l'entretien des parcelles de culture des sapins, sans intrants ni produits phytosanitaires. « Je travaille depuis dix ans avec des Shropshire, une race qui ne s'attaque ni aux fruitiers ni aux sapins. Au pic de l'activité, j'avais environ 180 moutons. Je suis le seul gros éleveur professionnel des environs », explique Michael, qui destine aussi une partie de ses agneaux à la vente en boucherie.

Les crocs du loup sont venus troubler l'apparente quiétude de ce tableau. En plein milieu de la ZPP, Michael Rood fait partie des 3%. Rien qu'en 2022, il a perdu 38 moutons, tués par le prédateur sur trois attaques : « C'était juste ici, derrière les habitations. J'en ai perdu quinze, puis quinze autres deux semaines après. Le mois suivant, j'ai encore perdu six moutons parmi ceux qu'on avait déjà soignés et recoussés ». Au lendemain de la première attaque, Michael installait en catastrophe un parc de nuit pour protéger le reste du troupeau et investissait dans deux chiens de protection. Depuis, il



Violaine Fichet,
coordinatrice Réseau
Loup (DEMNA) ©
Paul Labourie

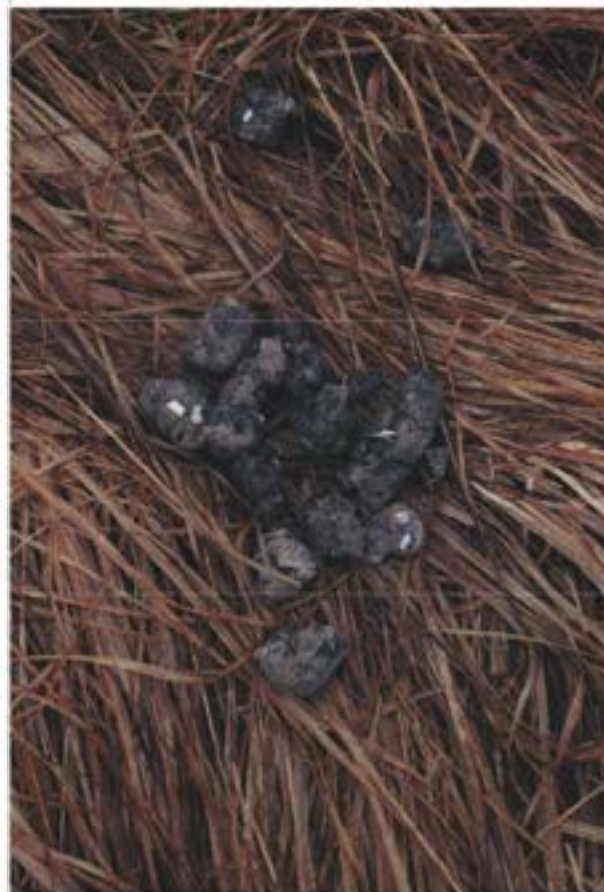
communique régulièrement avec les experts du Réseau Loup, qui expérimentent sur ses terres certains types de clôtures et moyens de protection. « Je suis joueur, s'ils veulent faire des tests, poser des caméras ou réaliser des études, je les laisse faire et je les aide comme je peux », raconte l'éleveur.

En septembre 2023, Michael a subi sa dernière attaque, alors qu'il rentrait tous les soirs les moutons depuis plusieurs mois. Ce jour-là, il sort le troupeau plus tard que d'habitude et décide donc de le laisser pâturer un peu plus longtemps. « Je suis allé dîner chez ma mère et à 23h, quand j'ai terminé mon dessert, je suis retourné à la prairie ». Au milieu des aboiements surexcités des chiens, les moutons se massent dans un coin de la parcelle : parmi eux, deux ont disparu. « À minuit, je patrouillais avec la lampe du téléphone. J'ai retrouvé une carcasse mangée entre les sapins, j'ai vu des ombres partir dans la prairie. Je sais bien que le loup ne s'attaque pas à l'homme, mais je ne faisais pas le fier. »

J'ai vu des ombres partir dans la prairie. Je sais bien que le loup ne s'attaque pas à l'homme, mais je ne faisais pas le fier. »

L'irruption du loup dans son quotidien a radicalement changé le travail de Michael Rood. Si l'éleveur reste stoïque face à ce nouveau voisin violent, s'adapter à la menace a signifié pour lui une importante surcharge de travail. « Sincèrement, pendant l'été 2023, j'ai pété un câble. Je ne voyais pas de solution, je baissais les bras. Je passais trois heures par jour à courir après les moutons pour les faire entrer dans les enclos de nuit. Je me couchais à deux heures du matin pour me lever à sept heures. Je ne voyais plus mes enfants. »

Les crottes de loup prélevées dans les Hautes-Fagnes permettent l'étude du régime alimentaire des meutes. © Paul Labourie



Aujourd'hui, bien qu'il ait réduit son troupeau à une centaine de moutons, il ne compte plus les heures de travail supplémentaires qu'implique la présence du prédateur.

Entre chiens et loups

Quelques heures plus tard, Thibault Herrin est de retour dans les bureaux du DEMNA et du Réseau Loup, à Gembloux, où sont déposés pour analyse les indices de présence collectés lors de sa marche. Les locaux sont animés : un couple de pensionnés a signalé une possible attaque de loup. Leurs deux moutons sont morts. La procédure est bien rodée : quelqu'un doit vite se rendre sur place, à Gelbressée, au nord de Namur, pour procéder à l'analyse. Si Thibault Herrin est parfois de la partie, aujourd'hui, c'est la coordinatrice du Réseau Loup, Violaine Fichet, qui se rendra sur la scène de crime : « Lorsque nous sommes appelés sur une attaque, nous cherchons un maximum d'indices et nous prélevons l'ADN présent dans les morsures pour identifier si l'attaque est bel et bien due à un loup ». Si l'analyse révèle l'ADN du grand prédateur ou si elle ne parvient pas à l'exclure du champ des possibles, l'éleveur est indemnisé pour la perte de ses animaux.

Lorsqu'elle ne revêt pas le costume de médecin légiste, la biologiste Violaine Fichet est responsable du traitement et de l'encodage des indices de présence en Wallonie. Ceux-ci sont principalement récoltés par les agents partenaires du Réseau Loup au sein de la ZPP, à l'échelle du territoire wallon, mais ils proviennent majoritairement des observations récoltées par les particuliers. Et ces dernières sont nombreuses : « On reçoit des signalements tous les deux ou trois jours, pour environ deux cents indices par an hors ZPP. Ce sont souvent des observations visuelles de traces de pas, d'excréments, ou directement d'un animal que l'on pense être un loup, mais qui se révèle souvent être un chien », explique Violaine Fichet. Au fil des années, le Réseau Loup a publié sur son site une véritable carte interactive de ces

« **Pauvres bêtes...
Quand je vois les proies
tuées, je suis toujours
profondément désolée.
Je rencontre des éleveurs
dont le travail est
directement touché.** »

indices sur le territoire wallon, de la simple observation à l'attaque confirmée sur le bétail : « Le but, c'est d'être totalement transparent avec les citoyens pour instaurer un climat de confiance mutuelle. Cette carte fait un peu exception au milieu de nos voisins européens », confie la biologiste.

Après une demi-heure de route en écoutant Nick Cave dans la voiture, Violaine Fichet observe le couple de pensionnés à couvert les cadavres de deux draps devenus linceuls. « Pauvres bêtes... Quand je vois les proies tuées, je suis toujours profondément désolée. Je rencontre des éleveurs dont le travail est directement touché ou des familles qui sont très attachées à leurs animaux. Parfois, il faut expliquer aux enfants ce qu'il s'est passé », sèment la biologiste.

Le petit jardin pavillonnaire se transforme en scène de crime. Violaine Fichet enfle une paire de gants chirurgicaux et saisit une mallette contenant le nécessaire aux prélèvements : scalpel, écouvillons, tubes hermétiques... Quelques touffes de poil éparpillées témoignent de la lutte. Mais s'ils ont directement appelé le Réseau Loup pour signaler l'attaque, les propriétaires ne sont pas convaincus qu'elle puisse être imputée à un loup. Les morsures manquent de précision, quasiment aucune viande n'a été mangée. L'attaque ne semble donc pas être motivée par la faim d'un prédateur. Qui est le coupable ? Le jeu de piste commence.

Violaine Fichet observe la clôture, tente d'imaginer par où est entré l'assassin, reconstitue la scène et le mode opératoire. Aucun poil n'est resté accroché dans le grillage. Au sol, quelques empreintes attirent l'attention, mais peuvent correspondre à un loup aussi bien qu'à un chien. « On manque de preuves. Seul l'ADN parlera », conclut-elle en se dirigeant vers les cadavres. À l'aide du scalpel, elle entaille et soulève la peau du cou, puis frotte l'écouvillon autour des morsures. Le couple détourne le regard, les petits-enfants sont restés à l'intérieur. À la fin de la procédure, le pensionné dispose à nouveau le drap sur les corps. « Quel que soit l'assassin, les victimes sont bien mortes », déclare-t-il, pince-sans-rire.

Trois semaines plus tard, l'ADN a parlé : les deux moutons ont été tués par un chien. En effet, si la pression qu'implique son retour est bien présente, le loup n'est pas coupable à tous les coups. Sur les 324 signalements d'attaques sur cheptel depuis 2016 en Wallonie, les analyses ont révélé que le chien était responsable d'au moins 78 d'entre elles, contre 79 identifications certaines de loup. « Et on ne nous appelle que lorsqu'il y a suspicion d'attaque de loup, donc nous ne quantifions pas toutes les attaques où le loup est écarté d'office », précise Violaine Fichet. Mais même si le loup n'est pas responsable de tous les maux, les attaques et la menace sont le principal problème que pose son retour. « Nous avons à ce jour un bon suivi de l'espèce, mais c'est clairement dans la cohabitation avec les éleveurs que nous pouvons aller plus loin. S'ils souffrent trop du retour du loup, on aura tout raté parce que leur rôle est primordial en Wallonie », conclut Thibault Herrin. ●

Cinq infos sur le loup

Avec Corentin Rousseau biologiste et chargé de projet WWF, membre du Réseau Loup

- 01** Une espèce protégée : « En Europe, le loup a été pourchassé et abattu pendant des siècles. Il a disparu de Wallonie à la fin du XIX^e siècle. Lorsque la population fut quasiment éradiquée, on a décidé de la protéger à l'échelle européenne. Le loup bénéficie donc d'un statut de stricte protection depuis la Convention de Berne de 1979 et la directive Habitats de 1992, qui interdisent notamment sa mise à mort intentionnelle. En Belgique, où la densité routière est très élevée, la principale cause de mortalité du loup vient des collisions avec les véhicules, avec plus de deux tiers des jeunes loups qui meurent ainsi chaque année en Flandre ».
- 02** Un retour naturel : « Contrairement au cas de Yellowstone, aux États-Unis, le loup n'a jamais été introduit en Europe. Son retour en Wallonie est donc naturel, et il est lié à plusieurs facteurs liés au contexte européen : la protection de l'espèce, la déprise agricole, le reboisement et la forte augmentation des populations de proies sauvages. Par ailleurs, la Wallonie se trouve au carrefour des deux grandes lignées de populations européennes, la lignée italo-alpine du Sud et la lignée germano-polonaise de l'Est. Avec la multiplication des meutes dans les pays voisins, ce n'était qu'une question de temps avant que le loup ne revienne dans notre région, avec quelques passages à partir de 2010 et les premières installations en 2018 ».
- 03** Meutes et dispersion : « En Europe, une meute de loups est un clan familial assez similaire à celui des humains. Elle se compose des deux parents, des louveteaux nés dans l'année et de quelques jeunes de la précédente portée qui restent avec eux. Les loups quittent la meute à partir d'un an ou deux, seuls, pour trouver un nouveau territoire et fonder une nouvelle meute. Ils peuvent alors couvrir de très grandes distances, jusqu'à quarante kilomètres par jour. Le record européen de dispersion est de 1.927 kilomètres parcourus entre juin 2022 et mars 2023 ».
- 04** Un loup peut en cacher un autre : « Les loups sont des individus qui ont chacun leur caractère et leur tempérament. Là où une majorité peut rester complètement invisible, un seul individu peut causer énormément de dégâts, à l'image du loup Billy qui a parcouru 1.000 kilomètres en quatre mois et qui attaquait régulièrement sur sa route des bovins directement dans les étables, notamment en Belgique, avant d'être abattu en France. Le suivi des loups est primordial pour identifier ceux qui posent problème ».
- 05** Régime alimentaire : « Le loup est un animal opportuniste qui se nourrit majoritairement de biches, de chevreuils, de cerfs, de sangliers, mais aussi de moutons, d'oiseaux et de proies domestiques. Ces dernières représentent en Europe de 1 à 5% de son régime, selon les zones. Contrairement aux meutes installées qui connaissent leur territoire, les loups dispersants sont parfois plus imprévisibles et cherchent des proies faciles, ce qui peut causer des attaques sur les élevages ovins. En revanche, à l'exception de quelques cas extrêmement rares et spécifiques, le loup ne s'attaque pas à l'homme, qu'il fuit et considère comme un danger ».



CHAPITRE 2

La goutte d'eau qui fait déborder le vase

La pression de prédation du loup et la menace de ses attaques ont conduit la Région wallonne à la constitution d'un Réseau Loup, favorisant le suivi de l'espèce et l'accompagnement des éleveurs dans la cohabitation avec le prédateur. Mais cette nouvelle contrainte s'ajoute aux difficultés auxquelles l'élevage ovin et l'agriculture font déjà face.

Paul Labourie | Journaliste

Stijn Vandyck, qui a subi la première attaque de loup en Wallonie en 2018, ramène son troupeau à la bergerie. © Paul Labourie

Sur les plateaux de Saint-Hubert, loin de la Zone de Présence Permanente, Jonathan Rifon et Sophie Deger déjeunent de crudités, de fromage, de saucisse sèche et de pain complet. « Tu ne vas pas manger la même chose qu'à Bruxelles, ici ». Tous les aliments présents sur la table proviennent soit de producteurs locaux, soit de leur propre production. « Notre vie actuelle est partie d'un constat qu'on porte depuis quelques années. On ne s'y retrouvait pas dans les modes de production agricoles, alors on a décidé de rénover une ferme et élever quelques animaux pour nous et pour les enfants. Et parce qu'on aime ça, surtout ». Au fil des années, le jeune couple devient un couple d'agriculteurs, récupère des hectares, des moutons, des cochons, se forme à la boucherie

et ouvre un magasin de producteurs. Un travail à petite échelle, en circuit court : « avec le vivant, c'est la seule manière de faire les choses correctement ».

En 2020, Jonathan Rifon et Sophie Deger répondent à un appel à candidatures du DNF pour reprendre un éco-pâturage visant à la rénovation de tourbières. Le troupeau passe alors de 50 à 400 brebis, destinées à pâturer des terrains marécageux peu accessibles. « On entretient la tourbière, on évite que les plantes invasives ne s'installent, que les arbres ne poussent. En parallèle, avec le troupeau, on fait aussi des agneaux pour avoir une petite rentabilité », explique Jonathan, l'ex-menuisier devenu berger.

Après le repas, le couple saute dans le pick-up. Première étape : la bergerie, où les brebis mettent bas pendant l'hiver. Ensuite, une visite sur les parcelles qui accueilleront le troupeau dans quelques mois. C'est sur ces terres que leur cheptel de 400 brebis a subi la plus grande attaque de Wallonie, avec 35 moutons tués sur deux nuits consécutives.

Le 15 mai 2022, le couple sortait les brebis de la bergerie pour les faire pâturer en plein air. Deux jours plus tard, les cadavres jonchaient la parcelle. Le fils d'Akèla et Maxima, entré dans sa phase de dispersion après avoir quitté la meute, est passé par là. Pour le couple, c'est la douche froide. « Dans le monde de l'élevage, on passait déjà pour des illuminés parce qu'à l'époque, nous étions plutôt pro-loup. Mais en voyant l'attaque, les brebis mortes, celles qu'on a dû euthanasier parce que les blessures étaient trop graves, on s'est rendu compte du danger que peut représenter l'animal ». [...]

Ici, comme pour l'éleveur Michael Rood (voir chapitre 1), le métier a radicalement changé. La surcharge de travail est bien présente, avec l'entretien quasi quotidien des clôtures mobiles électrifiées qu'ils installent et désinstallent de parcelle en parcelle. Entre les travaux de rénovation de la maison, le mi-temps en enseignement de Sophie, la gestion de la boucherie et du magasin de producteurs, le travail d'éleveur n'est plus vécu de la même manière: « avant, on allait voir le troupeau tous les deux ou trois jours et on craignait juste qu'une brebis ne s'échappe et se retrouve sur la route ou chez les voisins. Maintenant, on y pense tous les jours, on flippe, on y va tous les matins en ayant presque le boule au ventre. Ça a changé notre rapport au pâturage ».

Accompagner les éleveurs, un objectif du Réseau Loup

Loin des champs et de la boue, dans les bureaux du Service Public de Wallonie (SPW) à Gembloux, le Réseau Loup est bien conscient de ce que représente l'irruption du prédateur dans le quotidien des éleveurs. Fondé en 2017 devant le constat de la multiplication des meutes dans les pays voisins, celui-ci rassemble un grand groupe d'acteurs concernés par le retour du grand prédateur: deux départements du SPW¹, scientifiques, associations naturalistes, représentants de l'élevage, de l'agriculture et de la chasse. Au total, une soixantaine de membres dont les missions s'articulent sur plusieurs axes: la protection et le suivi de l'espèce sur le territoire wallon en relation avec les pays voisins, l'information et la sensibilisation du public, et l'accompagnement des éleveurs dans la cohabitation avec le grand prédateur.

« On a commencé par adapter la législation en 2017 pour faire figurer le loup dans les espèces qui pouvaient causer des dégâts aux agriculteurs, ce qui nous a permis d'indemniser les attaques et subven-

tionner la protection », se remémore Alain Licoppe, coordinateur du Réseau Loup. Un premier Plan Loup est ensuite publié pour établir la marche à suivre pendant la période 2020-2025.

Côté indemnisation, en cas d'attaque sur troupeau et présence certaine ou non exclue d'ADN de loup, les propriétaires des animaux tués sont indemnisés après évaluation d'un expert du monde agricole. Sur ce volet, pas de discrimination entre éleveurs professionnels ou particuliers: « pour favoriser la cohabitation, c'était essentiel, parce que le secteur ovin est composé à plus de 75% d'hobbyistes », explique le coordinateur.

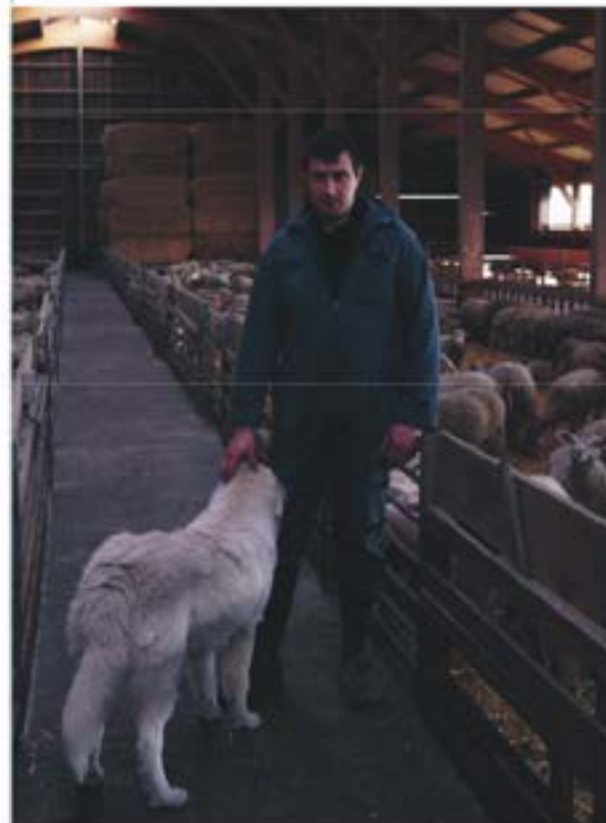
Côté protection, le Réseau Loup plébiscite l'installation de clôtures fixes électrifiées. Uniquement dans la ZPP et pour des troupeaux d'un minimum de dix animaux, la Région wallonne subventionne 80% de l'achat de matériel. Reste donc 20% à la charge de l'éleveur. « On sait que ces 20% sont un frein pour certains. Pour le prochain Plan Loup, qui commencera en 2025, on espère augmenter les subventions pour atteindre 100% », déclare Alain Licoppe.

En parallèle de ces deux mesures, le Réseau Loup propose, via l'ASBL Natagriwal, des diagnostics de vulnérabilité et le prêt de clôtures mobiles destinées aux plus petits troupeaux, aux pâturages mobiles ou aux zones à risque, comme celles employées chez Jonathan Rifon et Sophie Deqer. Cependant, malgré les efforts soutenus du Réseau Loup, certains problèmes persistent.



Alain Licoppe, coordinateur Réseau Loup (DEMNA)
© Paul Labourie

¹ Celui de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA) et celui de la Nature et des Forêts (DNF).



Par mesure de prévention, l'éleveur Antoine Habille compte désormais sur ses chiens de protection. © Paul Labourie

Pour le couple d'éleveurs, « c'est un bon système, mais tout système a ses limites. Et ces limites, elles sont pour les éleveurs ». Et si le couple pointe d'abord l'entretien des clôtures, condition sine qua non de leur bon fonctionnement, comme une contrainte supplémentaire dans une journée déjà bien chargée, les problèmes pourraient être plus vastes qu'il n'y paraît.

Une limite d'indemnisation parfois rapidement atteinte

Pour les représentants du monde agricole, certaines ombres noircissent le tableau. Didier Vieuxtemps, de la Fédération Wallonne de l'Agriculture, relate effectivement des « retards parfois importants dans les processus d'indemnisation et un certain grief concernant

les 20% à la charge de l'éleveur ». De son côté, Nicolas Marchal, chargé de mission de la filière ovin caprin au Collège des Producteurs, regrette un « manque de soutien psychologique » pour les éleveurs et un plafond d'aides limité à 20 000 euros par période de trois ans.

Si celui-ci suffit généralement à couvrir les indemnisations et l'installation des clôtures, certains cas de figure peuvent rapidement atteindre ce seuil, notamment dans le cas des lourdes pertes subies par Michael Rood. « Une fois que ce plafond fixé par la législation européenne est atteint, tout le reste est à la charge de l'éleveur », déplore Nicolas Marchal. Mais pour lui, « le plus dommageable, c'est que les pertes zootechniques ne sont pas comprises dans les indemnisations, c'est-à-dire les avortements, les ruptures de production laitière suite au stress de l'attaque, la perte d'une génétique... C'est un gros manque à gagner pour les éleveurs ».

Toutefois, concernant ces attaques, Nicolas Marchal relativise la responsabilité du loup. « Nous ne pouvons pas chiffrer exactement les attaques de chien, mais elles sont beaucoup plus nombreuses que celles du loup, qui sont statistiquement presque anodines. Et les attaques de chien produisent le même stress et les mêmes dégâts à long terme sur les troupeaux », souligne-t-il. L'expert souhaite à ce sujet une meilleure éducation du public: « on voit beaucoup de personnes promener leurs chiens sans laisse, alors que c'est une obligation légale et que ça peut être très dangereux. On doit conscientiser la population sur l'importance du comportement individuel dans les espaces partagés avec l'agriculture ».

Le secteur ovin présente lui-même certaines spécificités peu avantageuses face au retour du prédateur. Cyril Régibeau, conseiller technique d'Éleveo, ASBL membre de l'Association Wallonne des Éleveurs, mentionne un « élevage ovin souvent extensif, très lié à l'herbe

et au pâturage en extérieur, qui risque donc de coïncider avec le retour du loup et demander une adaptation ». Par ailleurs, dans un contexte de prix très élevé du foncier agricole (pour une moyenne de 36.368 euros l'hectare, d'après le rapport 2023 de l'Observatoire du foncier wallon), le conseiller décrit une filière « encore peu développée, moins rentable que l'élevage bovin intensif sur des parcelles très chères ». De fait, ces contraintes font de l'élevage ovin un secteur fragile : « Il y a environ 6.000 détenteurs de moutons en Wallonie pour environ 500 élevages professionnels, mais si l'on compte uniquement les gens qui vivent réellement de ce métier, on peut diminuer très fortement ce chiffre ». Parmi ces élevages, 90% sont destinés à la production de viande, qui domine donc largement le secteur.

Enfin, entre le prix des terrains et les contraintes liées à la rentabilité, le contexte pousse les éleveurs ovins à pâturer de manière très mobile et chez d'autres exploitants, notamment des céréaliers, ce qui peut rendre l'installation de clôtures fixes peu pertinente. Cette contrainte touche aussi une spécificité du secteur, l'éco-pâturage : « la filière ovine repose beaucoup sur le maintien et la restauration d'espaces naturels qui sont des environnements très propices au loup : le mouton pâture au milieu des bois ou des prairies, ce qui revient à mettre le garde-manger directement à sa disposition », explique Cyril Règebeau.

C'est notamment le cas du couple Rifon-Dauger de Saint-Hubert. Pour eux, la place des moutons est bien à l'extérieur et ils constituent un véritable atout pour la restauration des milieux naturels, à l'image du programme européen Life dans lequel leur projet s'inscrit : « Nous avons justement créé notre ferme parce que nous pensons que l'agriculture intensive nuit à la biodiversité, et nous voyons bien l'intérêt du loup pour cette même biodiversité. Mais si l'on doit rentrer les bêtes plus longtemps et plus souvent, cela va poser des questions en termes de bien-être animal et risquer de mettre en péril la pérennité de programmes de gestion de zones naturelles comme celui dont nous faisons partie ».

« Nous sommes écrasés par les normes et le libre-échange »

Avec son troupeau de 1.680 brebis destinées à la production d'agneaux en vente directe, Antoine Mabilie est l'un des plus gros éleveurs ovins de Wallonie. Installé en 2019 à Gesves, dans la province de Namur, il est aujourd'hui représentant du secteur ovin au Collège des Producteurs. S'il n'a encore subi aucune attaque, le retour des loups est loin de l'enchanter et il s'est équipé en conséquence : il a investi de sa poche 70.000 euros en prévention, entre les huit kilomètres de clôtures grillagées pour ses 215 hectares de terres et l'achat de cinq chiens de protection, des patous pyrénéens. « Je ne suis pas anti-loup, je pense que la cohabitation est possible dans certaines zones, mais je suis vigilant », explique-t-il.

Antoine Mabilie était présent à toutes les manifestations d'agriculteurs à Bruxelles. Malgré ses cent heures de travail hebdomadaires, l'éleveur ne parvient pas à se verser un salaire correct. Motivé lors de son installation par le cruel manque d'autonomie de la filière en Wallonie, qui ne produit que 20% des agneaux consommés, ses revendications sont nombreuses. « Nous sommes écrasés par les normes et le libre-échange. C'est de la concurrence déloyale, on ne peut pas faire le poids contre les tarifs pratiqués ailleurs. Le citoyen ne se rend pas compte que la côte d'agneau qu'il achète au Delhaize fait plus de 2500 kilomètres avant d'arriver dans l'assiette, l'impact environnemental est énorme... sans parler de la qualité de la viande ».

Si l'éleveur met un point d'honneur à travailler en circuit court « pour alimenter une filière en manque de volume sans devoir exporter ni être à la merci des agro-industriels », il déplore les fermetures régulières des abattoirs de la région. Aujourd'hui, de sa bergerie à l'étal du boucher, l'agneau parcourt moins de 500 kilomètres. « Il y a quelques années, c'était moins de 100 kilomètres, mais avec la ferme-



Sur ces parcelles isolées, le troupeau de Jonathan Rifon a subi la plus grande attaque de Wallonie. © Paul Labourie

ture des abattoirs de Charleroi et Ciney, je dois me rendre à Ath, à 268 kilomètres de chez moi aller-retour. Je prends la route à 3h du matin pour faire l'inspection à temps, puis j'y retourne le lendemain dans la nuit pour livrer mes clients bouchers avant midi». Pour lui, ce sont les normes exigeantes de l'AFSCA (Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire) qui sont coupables de ces fermetures: «notre travail est contraint par des investissements colossaux et un manque de rentabilité. Si l'on ne réagit pas, dans dix ans, il n'y aura plus de souveraineté alimentaire».

Étouffé par ce contexte, Antoine Mabilie s'interroge sur l'avenir de son secteur, pourtant dynamique en raison d'investissements moins importants au démarrage et aux primes visant à protéger le secteur: «aujourd'hui, malgré le vieillissement de la population, la filière est en plein essor avec plus de 33% d'augmentation de cheptel. Même si je pense que demain, la pression liée au loup restera relativement faible, je ne voudrais pas que cette contrainte supplémentaire inverse la donne et décourage les jeunes qui s'installent. La menace, elle est surtout sur le moral des éleveurs et sur la peur de l'inconnu, plutôt que sur quelques loups en Wallonie qui ne changeront pas notre vie».

«On en fait peut-être trop autour du loup»

«Il est déjà neuf heures, on est en retard». Stijn Vandyck se dirige à grandes enjambées vers le fond d'un champ et s'efface dans la brume. Après quelques minutes de silence, le berger réapparaît au milieu de la plaine, suivi d'une foule d'une centaine de moutons. Sa compagne Delphine Tixhon ferme la marche. Le troupeau rentre aujourd'hui à la bergerie, à une cinquantaine de minutes de marche, aux environs de Vielsalm. La maison jouxte la bergerie, où règne un calme olympien. «Si on fait la grasse matinée, les brebis nous rappellent à l'ordre». Ici, la grasse matinée, c'est huit heures du matin. Même le choix des (rares) vacances de la

famille est lié à l'activité d'éleveur: le berger aimerait partir en Ariège, «voir comment les chèvres vivent là-bas».

En 2016, Stijn Vandyck a subi la première attaque de loups en Wallonie. Sept cadavres au milieu de son troupeau de 400 brebis. Un cas sans précédent, avant la création du Réseau Loup et de la ZPP, qui débute aujourd'hui à une trentaine de kilomètres au Nord-Est des terres du berger. Il aura fallu deux ans pour identifier clairement l'ADN du loup sur les carcasses. Depuis, le couple a l'habitude des journalistes, mais, de leur propre aveu, cette relative notoriété commence à devenir lassante: «je leur dis toujours la même chose. Le loup, ce n'est rien, c'est juste un animal sauvage qui a besoin de manger».

Entre son activité d'éco-pâturage, d'élevage d'agneaux bio et son rôle de représentant ovin auprès du Réseau Loup, le berger a un pied dans plusieurs mondes. «Quand on parle du loup, c'est tout de suite clivant. Je comprends que les éleveurs soient contre parce que ça touche à leur gagne-pain, mais ce n'est pas le plus gros de nos soucis: les attaques de chien tous les ans, le prix des terres, les retards de paiement et la paperasse, il est là le problème».

Le côté opposé n'attire pas plus ses faveurs. «Je vois beaucoup d'urbains qui sont favorables au loup, mais qui ne vivent pas avec et ne voient pas les dégâts potentiels. En fait, en tant qu'agriculteur, on vit en décalage avec la population, c'est un métier extrêmement sous-estimé. Les gens se fichent bien des éleveurs». Ce climat tendu, Stijn Vandyck le vit au quotidien. Alors quand on lui demande ce qu'il en pense, lui, concrètement, il finit par soupirer: «on en fait peut-être trop autour du loup. Et on entend beaucoup de conneries».

Le premier chantier de la Wolf Fencing Team



Sophie Clesse, responsable développement de la Wolf Fencing Team en Wallonie © Paul Labourie

«Quand j'étais petite, la ferme était mon endroit préféré. C'était une ferme à l'ancienne, j'y restais des semaines, des mois, et je demandais toujours à y retourner. C'était la vraie vie». Une vingtaine d'années plus tard, Sophie Clesse a retrouvé sa madeleine de Proust. Elle est aujourd'hui responsable du premier chantier de la Wolf Fencing Team en Wallonie, à Bullange, une semaine pour retaper et électrifier un kilomètre de clôtures. Le propriétaire du terrain, un éleveur pensionné ayant conservé une vingtaine de bovins, a subi l'année passée une attaque de loup dispersant sur deux de ses veaux.

Si la formule de la Wolf Fencing Team est nouvelle sur le territoire francophone, elle a su faire ses preuves en Flandre, où elle est implantée depuis cinq ans pour répondre à la menace de la meute du Limbourg. La structure, financée par le WWF, accueille et forme des bénévoles à l'installation professionnelle de clôtures électrifiées. «On a réalisé une centaine de chantiers et aucune attaque n'a été signalée sur les troupeaux protégés», explique Dirk Hoobergs de la Wolf Fencing Team flamande. Celui-ci est venu prêter main-forte à Sophie Clesse pour son premier chantier en tant que responsable. Après s'être formée pendant cinq ans auprès de ses collègues néerlandophones, elle est aujourd'hui chargée du développement du groupe côté wallon. Concrètement, la Wolf Fencing Team vient compléter les subventions du Réseau Loup pour la mise en place pratique des moyens de protection durable.

«Le but, c'est d'aider les éleveurs pour faire en sorte qu'ils vivent la transition de la manière la plus apaisée possible», déclare Sophie Clesse, le souffle court. Alors qu'elle tente de creuser des trous suffisamment profonds pour tenir les piquets de bois qui remplaceront l'ancienne clôture, trop usée, une veine rocheuse rend la tâche beaucoup plus ardue que prévu. Hier, elle a passé la journée sous la pluie à débroussailler les clôtures. Parfois, lorsqu'elle rentre chez elle le soir, ses mains tremblent du travail effectué la journée. Avec les le retard qui commence à s'accumuler, elle anticipe déjà un chantier beaucoup plus long qu'annoncé.

Malgré le coup dur, Sophie Clesse gère le travail d'une main de maître, dans un calme qui force le respect. «Je ne pourrais pas faire ce métier sans l'amour du monde agricole. Beaucoup de personnes ne réalisent pas l'importance des éleveurs, qui mettent leur vie au service de la société pour proposer de la nourriture de qualité dans l'indifférence générale. Le loup, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase: ils ne veulent pas avoir à gérer ça alors qu'ils ne peuvent déjà pas vendre leur lait ou leur viande à un prix décent». La gravité du discours n'empêche pas l'ambiance de rester chaleureuse entre l'éleveur et les bénévoles. Créer du lien, du dialogue entre différents horizons, ça fait aussi partie du métier de Sophie Clesse: «en tant que consommateurs, on est entourés de produits nocifs en permanence, on doit absolument tendre la main aux gens qui se battent pour faire des choses convenables et leur montrer qu'ils ne sont pas seuls».

Un bouc émissaire idéal en année électorale

En septembre 2023, Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, ouvrait le débat sur un possible abaissement du statut de protection du loup. À quelques encablures des élections européennes, une réponse au terrain ou, plutôt, une la volonté de séduire un électorat rural et conservateur ? Pour appréhender le caractère polarisant d'un dossier où, le saviez-vous, la Wallonie brille particulièrement, un peu de recul est nécessaire.

Paul Labourie | Journaliste

Souvent polarisant à l'échelle locale et pas toujours bienvenu là où il pointe le bout de son museau, le loup suscite son lot de débats houleux au niveau européen. En septembre 2023, la Présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen déclarait dans un communiqué que l'espèce représentait « un réel danger pour le bétail, et potentiellement pour l'homme » et invitait les États membres à « prendre les mesures qui s'imposent ».

En effet, bien que le loup bénéficie d'une protection stricte, ce statut peut déjà être contourné par des dérogations locales en cas de conflits d'intérêts socio-économiques, notamment en lien avec les activités d'élevage. Dans ces contextes précis, le tir de loup peut être permis, comme c'est déjà le cas dans certaines régions de France. Mais la Commission propose depuis décembre 2023 l'abaissement du statut de protection à la « protection simple ». Si elle est acceptée, la mesure impliquerait donc la facilitation des mises à mort intentionnelles, voire la chasse du prédateur par un changement général du cadre légal européen. [...]



Le XIX^e siècle a été fatal aux loups. En cause, l'urbanisation du territoire et, surtout, la volonté politique d'éradiquer l'espèce © Collection Ribouillaut

Un animal politique

Si la position de la Commission semble tirer la sonnette d'alarme, est-elle pour autant justifiée ? Au regard des élections européennes (juin 2024), la question mérite d'être posée. Une étude réalisée en novembre 2023 par l'ONG Eurogroup For Animals montre ainsi que près de 70% des citoyens européens sont favorables au maintien du statut de protection stricte. « La proposition de la Présidente est un coup de poker politique pour tenter de se montrer attentive aux préoccupations rurales et rassembler un électorat plutôt de droite et conservateur sur un sujet finalement mineur. C'est donc une initiative plutôt populiste », déclare Corentin Rousseau, biologiste chargé de projet au WWF et partenaire du Réseau Loup.

Par ailleurs, le tir de loups ne semble pas être une solution pérenne et efficace pour faire face à la menace de l'animal. « Aucune étude scientifique sérieuse ne montre un lien de cause à effet entre l'établissement de quotas de tir sur les loups et les dégâts sur les éleveurs », assène Alain Licoppe, le coordinateur du Réseau Loup wallon. Pour Corentin Rousseau, la mesure pourrait même avoir l'effet contraire : « Une meute, c'est un clan familial bien organisé qui peut s'attaquer à des cerfs ou des sangliers. Mais si on tue un des loups du couple reproducteur, l'équilibre est perturbé, ce qui peut se traduire par plus de difficultés à chasser les proies sauvages, donc à des attaques sur proies domestiques. »

Une réalité contrôlée à l'échelle de la Wallonie

Si le loup est effectivement dans le collimateur de plusieurs États membres et sa protection remise en question par la Commission européenne, l'animal ne constitue pas, selon les experts du Réseau Loup, un problème majeur en Wallonie. Toutefois, sa simple présence inscrit dans le même débat. Dans le compte-rendu d'un débat politique organisé en avril par l'association de chasse du Royal Saint-Hubert Club (RSHC), Willy Borsus (MR), ministre wallon de l'Agriculture, lâchait ceci : « Les ennuis arrivent. Il faut prendre des mesures. Il y a chez nous une meute qui s'est installée et des loups de passage. La pression sur le gibier est indéniable. Je constate que dans d'autres pays, on a pris des mesures pour faire descendre le degré de protection de l'espèce d'une catégorie pour pouvoir prendre des mesures quand il le faudra. »¹

Ce type de propos, ainsi que certaines prises de position des différents groupes de chasseurs, suscite régulièrement des polémiques et des rappels à l'ordre des associations naturalistes (à l'image de Canopea, Natagora, WWF ou Stop Dérives Chasse), qui y dénoncent des affirmations fausses ou incomplètes, éloignées des expertises scientifiques. Le Réseau Loup réagit parfois directement à certaines de ces prises de position, comme l'évoque la coordinatrice Vinciane Schockert : « On a déjà lu dans certaines revues de chasse que le loup s'attaque en priorité aux proies domestiques, ovins et bovins en tête, puis en second plan aux proies sauvages, alors que nos études prouvent absolument le contraire. Dans ce cas, nous demandons un droit de réponse, mais les fausses informations ont déjà circulé. »

La déclaration de Willy Borsus a en tout cas trouvé écho auprès d'un public composé de près de 400 chasseurs, très attentifs au retour du grand prédateur. Benoît Petit, président du RSHC, considère de son côté que l'on « mobilise trop de temps et trop de moyens sur le

Quel serait donc l'intérêt de l'abattage des loups, pourtant de plus en plus adopté par certains États européens ? « C'est surtout une soupape pour rassurer et calmer les populations, mais ce n'est concrètement qu'un trompe-faït. Seule la prévention fonctionne », poursuit Corentin Rousseau. De quoi douter de l'efficacité des quotas de réduction annuels du nouveau Plan Loup français de 15% de la population des prédateurs, ou la volonté des Suisses d'abattre pas moins de 70% des loups du pays au cours de l'hiver 2023-2024.

¹ Philippe Carrezza, « Cinq partis ont traqué la voix des chasseurs », L'Écho, 26 avril 2024.

loup, par rapport à d'autres espèces plus problématiques comme le raton laveur, vraisemblablement responsable de l'extinction d'une série d'espèces de reptiles, d'oiseaux et de batraciens». S'il ne demande « aucune intervention sur les loups pour le moment, car la situation ne le nécessite pas », il se déclare « favorable à l'assouplissement du statut de protection européen ».

En janvier 2024, le RSHC accompagné d'autres associations de chasse belges adressait ainsi une lettre à David Clarinval (MR), ministre fédéral de l'Agriculture, sur ce sujet : « la présence du loup hypothèque singulièrement les réalisations minimales de plan de tir exigées par l'Autorité [...] Les chasseurs sont favorables à ce qu'une modification de son statut permette d'anticiper les problèmes qui ne manqueront pas de se poser localement et d'y apporter des solutions à temps. »

Lors du débat du 24 avril, Willy Borsus évoquait également la question financière, régulièrement soulevée dans les débats autour du loup : « quand je vois les moyens consacrés au loup, je me dis que cet argent pourrait être alloué ailleurs ». Pourtant, le coût du loup resterait à ce jour modéré. D'abord, le travail du Réseau Loup « se dilue sur un grand nombre d'agents, soit sur base de bénévolat, soit dans le cadre de leurs fonctions », résume Alain Licoppe, relativisant ainsi fortement le coût humain impliqué dans le suivi de l'espèce. Les analyses génétiques représentent, elles, un maximum de 30.000 euros par an. Enfin, depuis 2017, les indemnités versées aux éleveurs représentent environ 70.000 euros, pour 210.000 euros de subventions de moyens de protection, soit environ un total de 280.000 euros en sept ans. « Mais nous aimerions qu'à l'avenir, de plus en plus d'éleveurs fassent la démarche d'installer des protections durables », encourage Mathieu Halford, chargé de mission chez Natagriwal.

Alain Licoppe tire ainsi « un bilan clairement positif » pour le premier Plan Loup. 79 attaques sur proies domestiques ont été certifiées depuis 2017, avec un pic de prédation en 2022 de 93 victimes en Wallonie. Pour le coordinateur du Réseau Loup, ce pic correspond aux premières portées des meutes installées, nécessitant un approvisionnement rapide et régulier des louveteaux par le couple reproducteur. Avec la consolidation des meutes et l'augmentation des moyens de protection, la tendance s'est ainsi largement réduite en 2023 avec un total de 47 victimes.

Avec trois meutes installées, pour une vingtaine d'individus, la perspective de tuer des loups en Wallonie n'est aujourd'hui ni envisagée, ni justifiée. Cependant, le Plan Loup actuel le prévoit en dernier recours : le tir légal d'individu problématique. « Il s'agit d'un loup qui s'approche à moins de trente mètres d'un humain ou qui s'attaque de manière répétée aux élevages malgré les mesures de protection adaptées », précise Alain Licoppe, avant de prendre l'exemple du loup dispersant Billy, qui attaquait régulièrement les élevages bovins avant d'être abattu en France, en novembre 2020. « Ce type d'individu isolé cause beaucoup de dégâts à lui seul et peut éventuellement transmettre son comportement à ses portées, donc il met en péril le reste de l'espèce par son comportement », conclut Alain Licoppe. À l'heure actuelle, la mesure n'a encore jamais été appliquée en Wallonie.

Pour Vinciane Schockert, biologiste et coordinatrice du Réseau Loup, le bilan positif du Plan Loup tient notamment à la rapidité de mise en place d'un groupe de travail aux multiples acteurs : « Nous avons profité des vingt-cinq années de recul de nos homologues français pour mobiliser les acteurs concernés avant l'installation des meutes, et dans la plus grande transparence, ce qui est nécessaire pour travailler correctement. » La biologiste met toutefois en garde contre les comparaisons entre

les situations française et wallonne. Là où la Belgique francophone accueille une vingtaine de loups dans une zone éloignée des élevages et habitations, la France en compte plus de mille. « Et nous ne sommes qu'au début de l'installation des loups sur notre territoire », relève-t-elle, avant de souligner que l'élevage bovin, majoritaire en Wallonie, n'est encore que très peu touché.

Des pistes d'amélioration sont déjà envisagées pour le prochain Plan Loup, prévu pour 2025. « Nous souhaitons déjà passer à 100 % de subventions pour les clôtures électrifiées », énonce Vinciane Schockert. Une nouvelle piste semble émerger, que plusieurs éleveurs, à l'instar de Michael Rood, Stijn Vandyck ou Antoine Mabilbe, expérimentent déjà dans leur travail : les chiens de protection. « Nous travaillons déjà à la mise en place de cette filière, mais elle nécessite un vrai savoir-faire et des lignées de chien spécifiques qui vivent en permanence avec le troupeau », explique Mathieu Halford de Natagriwal.

En janvier 2024, il organisait une première formation réunissant des éleveurs wallons et des experts de l'Institut Français de l'Élevage. « Nous n'avons pas retenu cette solution lors du premier Plan Loup, parce que le contexte belge se caractérise souvent par des petites parcelles à proximité des chemins de promenade, ce qui peut provoquer des conflits d'usage. Mais c'est un moyen de protection qui présente d'excellents résultats et qui est déjà subsidié dans plusieurs pays », argumente Mathieu Halford.

Enfin, si Violaine Fichet estime que la Wallonie pourrait « théoriquement accueillir un maximum de 15 à 20 meutes de loups », le futur reste incertain. La mort en avril de la louve Maxima, percutée par un véhicule, pourrait rebattre les cartes de l'équilibre de la ZPP. « Lorsqu'un membre du couple reproducteur disparaît, la structure de la meute est déstabilisée.

Une louve pourrait venir remplacer Maxima, un des jeunes pourrait reprendre la tête de la meute ou celle-ci peut aussi tout simplement disparaître, son comportement changer, son territoire être bouleversé. Seul l'avenir nous le dira », explique la biologiste.

Une histoire sans fin ?

Malgré cette réalité encore stable et des pistes d'amélioration, comment peut-on donc expliquer le caractère si clivant du loup ? Si le loup se présente effectivement comme un bon bouc émissaire en période électorale, cet acharnement est loin d'être nouveau. Pour l'historien Jérôme Crépin, « le loup est un animal anthropologique, un miroir sur nous-même, nos sociétés et nos fantasmes ». L'Histoire démarre dès le Paléolithique par une fascination pour « les techniques de chasse et l'organisation des meutes : on considérait le loup comme sauvage, mais proche de notre humanité, déjà à la frontière entre deux mondes », poursuit l'historien. Avec la sédentarisation et l'élevage, le loup devient une menace pour le bétail, tout en conservant un fort symbolisme dans les sociétés antiques, présent dans le mythe fondateur de Rome aussi bien que dans la culture celtique.

Ce n'est qu'au début du Moyen-Âge qu'apparaît ce que Jérôme Crépin appelle la « légende noire du loup », sa représentation comme une menace pour les humains. Plusieurs hypothèses expliquent ce changement. La rage, notamment, rendait l'animal agressif. Mais pour l'historien, la principale explication se trouve ailleurs. « À la chute de l'Empire Romain, les sociétés ont connu de grands bouleversements : guerres, famines, maladies, qui rendaient plus difficile la gestion de l'environnement et poussaient les loups à se rapprocher des villages ou à charognier les cadavres sur les champs de bataille. » Au même moment, le christianisme joue aussi un rôle dans la diabolisation du loup : « on lutte alors contre le paganisme en rejetant tout ce qui est symbolique de la nature », poursuit Jérôme Crépin. [...]

La haine se poursuit au temps des Lumières, « qui voulaient un culte à la raison et à la science au détriment de la nature, réduite en un monde sauvage à dominer », puis atteint son paroxysme lors de la Révolution Industrielle. Les besoins productifs de l'époque conduisent alors à un défrichage massif des forêts, poussant le loup à sortir de son habitat naturel et à se confronter à une société qui le repousse. « Au XIX^e siècle, c'est l'extermination, on donne des primes aux citoyens à chaque loup tué, on assiste à un véritable fanatisme, jusqu'à sa disparition en Wallonie à la fin du siècle », conclut Jérôme Crépin.

Et aujourd'hui, où en sommes-nous dans notre Histoire avec le loup ? Pour le géographe français Farid Benhammou, « nous vivons une période où le vivant et la biodiversité régressent, et nous voyons une forte incarnation du sauvage qui s'immisce dans nos vies sans nous demander notre avis, ce qui suscite des réactions de fascination et de haine ». Toujours selon le géographe, le loup, par son caractère concret et polarisant, constitue par ailleurs un épouvantail de choix autour duquel haranguer les foules : « on s' imagine avoir une prise sur lui parce qu'on pense que le tuer résoudra le problème, mais c'est surtout beaucoup plus simple de se mobiliser contre un loup que contre un problème plus grand, comme la crise environnementale, que l'on ne peut pas régler à coups de fusil ».

Pour Farid Benhammou, la cohabitation ne concerne pas seulement l'élevage et l'agriculture, mais bien la société tout entière, en témoignent les potentiels conflits d'usage liés aux chiens de protection. Dans ce contexte, le choix du loup nécessiterait donc une prise de conscience collective, et un effort généralisé. « Le malaise dépasse la question du loup, on doit considérer les éleveurs et répondre à des questions qui sont souvent existentielles et qui traduisent une vraie fracture, et cela veut dire régler concrètement les problèmes, parce

qu'on parle d'une population qui ne vit pas de son métier », conclut le géographe.

Comme le soulève Alain Licoppe, un dernier retour sur l'actualité européenne permet « de tisser des parallèles entre les débats liés au loup et ceux liés aux questions migratoires, tous deux liés à des flux de circulation dont la gestion déchaîne énormément ». L'escalade du clivage autour du grand prédateur correspond en effet, au moins dans sa temporalité et dans le degré de tension du débat, avec la mise en place de la réforme de l'Union européenne sur sa politique migratoire, finalement adoptée en avril 2024, deux mois avant les élections européennes. Au vu de ce contexte, Farid Benhammou considère que ces deux questions sont traitées de manière « démagogique et électoraliste, parce qu'elles suscitent des inquiétudes, elles embarquent des mondes et leurs ruptures sans être représentatives des principaux problèmes de la population ».

Pour Jérôme Crépin, le retour des loups comme la gestion des flux migratoires interrogent notre confrontation à l'altérité. « L'être humain est un animal qui a la conscience tragique de sa propre mort, qui construit donc du sens pour son existence et qui s'identifie à une idéologie. Toute personne qui vient remettre en question cet équilibre représente une déstabilisation de son confort : soit on fait le choix du fanatisme en combattant son absolu contre un autre absolu, soit on fait le choix de dépasser cet inconfort passager pour mieux grandir. » Et, sur les conseils de Farid Benhammou, tenter peut-être d'appréhender le loup tout simplement pour ce qu'il est : « un grand canidé avec son propre fonctionnement, ancêtre du chien, qui est sans doute l'animal le plus aimé des humains. C'est cocasse, tout de même. » ●

Vers une réduction des quotas de chasse ?

En sa vertu de grand prédateur, le loup est une espèce aux multiples fonctions dans la grande chaîne de la biodiversité. Thomas Wislet, garde-forestier du DNF sur le cantonnement de Malmedy, au cœur de la ZPP, en est témoin au quotidien. L'une des missions de son triage concerne le rétablissement de la forêt originelle. Devant ses yeux, une parcelle accueille quelques arbustes malingres, qui peinent à grandir malgré leur âge de... 22 ans. « Le problème, c'est que le milieu est si pauvre que le gibier vient manger les jeunes pousses et perturber la restauration du milieu naturel », explique le garde forestier.

C'est ici que le loup intervient : « le grand prédateur, c'est le maillon qui vient terminer la chaîne de la biodiversité en venant réguler les herbivores ». Sur le long terme, la pression de prédation vient donc déranger la quiétude des animaux sauvages, laissant ainsi un répit indispensable à la régénération de la forêt. Par ailleurs, la manière dont le loup chasse ses proies vient aussi remplir un rôle sanitaire de premier ordre : « il va chercher les jeunes, les vieux, les malades, les blessés, les faibles... ce qui dynamise la population sauvage et renforce sa qualité », complète Thomas Wislet.

Actuellement, la régulation incombe aux chasseurs, soumis à des quotas et plans de tir sur certaines espèces comme le cerf, le chevreuil et le sanglier, qui causent d'importants dégâts agricoles, chiffrés par le Service Public de Wallonie et l'ASEL Fourrages Mieux à une moyenne annuelle de 811.705 euros sur la période 2020-

2022. Quotas qu'ils peinent parfois à atteindre, en témoigne Benoît Petit, président de l'association de chasse du Royal Saint-Hubert Club (RSHC) : « actuellement, la moitié des conseils cynégétiques ne parvient pas à remplir les quotas et doit par conséquent payer des amendes ».

Pour Benoît Petit, si le retour du loup est effectivement une bonne nouvelle pour une biodiversité « tous les jours un peu plus en péril », il n'est pas aussi réjouissant pour les chasseurs : « la présence d'un loup dans une zone se traduit par une crainte au sein des populations d'animaux sauvages et une modification du comportement du gibier, qui représente un handicap dans le respect de nos quotas ». C'est cette question qui était soulevée dans la lettre adressée par le RSHC au Vice-Premier Ministre et Ministre fédéral de l'Agriculture David Clarinval autour de l'abaissement du statut de protection du loup (voir chapitre 3).

Dans certaines zones des Hautes-Fagnes, la présence du loup a pourtant justement mené à une réduction des quotas de chasse de 15 à 20% : « la chasse est déjà interdite sur une partie de la réserve et, là où elle est autorisée, la complexité du milieu naturel la rend très difficile. La présence du loup a déjà mené à une réduction des quotas de manière locale, mais nous pouvons imaginer à l'avenir une plus grande diminution des activités de chasse dans certains espaces précis », explique Thomas Wislet, avant de préciser qu'à l'échelle du territoire wallon, le loup ne concurrencera pas l'activité des chasseurs.

